

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :

COLLEGE JACQUES-PREVERT
18, RUE SAINT BENOIT
75006 PARIS

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE DISCIPLINE DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018

INFORMATIONS CONCERNANT L'ELEVE

NOM et prénom : KANOUTE Halidou

Date de naissance : 20/02/2003

Classe Spécialité (pour l'enseignement professionnel et technologique) : 3^{ème} D Segpa

Nom du représentant légal : Mme NDIAYE Selimata

Adresse : 1 rue du Docteur Jacquemaire Clémenceau, Paris 15ème

MOTIFS DE CONVOCATION DEVANT LE CONSEIL

- Atteinte à l'intégrité physique de membres de la communauté éducative
- Usage d'un poing américain à l'encontre d'un élève

CONSTITUTION DU CONSEIL

Présidence du Conseil : Mme BRUN, Principale

Nom de la personne ayant demandé la comparution de l'élève : Mme RABIER, directrice adjointe chargée de la SEGPA

Quorum : oui

Listes d'émarquement : oui

Secrétaire de séance : M. LAURENT

PRESENCE DE LA FAMILLE, DE L'ELEVE ET (OU) DU DEFENSEUR

Oui

EXPOSE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MOTIFS DE LA COMPARUTION

PROCEDURE CONTRADICTOIRE

La Principale expose les motifs de convocation du Conseil de discipline (rapport de saisine).

Un conseil de discipline a été engagé à l'encontre de Halidou KANOUTE, élève de 3^{ème} D SEGPA, au collège Jacques Prévert, Paris 6^{ème}, pour les motifs suivants :

- Atteinte à l'intégrité physique de membres de la communauté éducative
- Usage d'un poing américain à l'encontre d'un élève

Personnes invitées à témoigner :

Mme RABIER, directrice adjointe de la SEGPA :

Présentation de la scolarité de Halidou. Halidou s'exprime avec une certaine violence. Il alterne calme et agitation. Il y a déjà eu des phénomènes de violence et d'irrespect au cours de ces deux dernières années. Une commission éducative a été réunie en janvier 2018.

L'incident entraînant la convocation du conseil de discipline a été d'une extrême violence. L'ensemble de la communauté scolaire et éducative a été choquée. Il n'y avait pas de volonté de faire mal aux adultes, mais une froide détermination afin d'en découdre avec Djoai MAGASSA.

Mme BOCQUET, professeure (ERE) : Halidou est dynamique, avec beaucoup de bonne volonté. Il participe quand le professeur lui demande. Elle n'a jamais eu de problèmes avec cet élève. La classe est séparée en deux ateliers : certains élèves de l'autre atelier, notamment Djaoi, ont des remarques blessantes à l'égard de leurs camarades ERE, en particulier Halidou.

M. TRAMOY Benjamin, délégué élève de la classe : Halidou travaille bien, il a en général un bon comportement. Durant l'incident plusieurs élèves pleuraient mais lui n'a rien vu. Djaoi en revanche perturbe régulièrement la classe.

Mlle KAFUTI Gosette, déléguée élève de la classe : Bon comportement, Halidou travaille bien. Elle n'a pas non plus vu le début de l'incident ; mais elle a pu voir Halidou courir après Djaoi et lui jeter le poing américain au visage. Elle était choquée car elle n'avait jamais Halidou aussi déterminé et violent.

Mme WAGO LALA, AVS : Témoin de l'incident, elle a vu d'autres élèves donner des coups à Djaoi, pendant qu'Halidou le tenait par le cou. La scène a été très violente et choquante.

M. FEVRIER, AVS : il est intervenu pour séparer les élèves et a également vu d'autres élèves frapper Djaoi pendant qu'Halidou le maintenait. Il évoque également la froide détermination d'Halidou. Il a vu le poing américain être lancé sur Djaoi.

Mme GALFOUT, professeure : Halidou est réservé, mais il peut parfois refuser de ne pas travailler. Durant l'incident, elle a entendu beaucoup de bruit et s'est rendue compte qu'il s'agissait d'une violente altercation entre Djaoi et Halidou. Les adultes étaient en difficulté pour maîtriser Halidou : elle est intervenue pour protéger Djaoi. Elle parle d'une scène très violente. Lorsque Halidou l'a rejointe, alors qu'elle tentait de protéger Djaoi, elle a été violemment poussée, et blessée au poignet. Elle précise qu'Halidou n'avait pas l'intention de la blesser. Depuis trois jours, elle trouvait que l'attitude d'Halidou avait changé. Elle évoque « les cris, les pleurs des élèves, le sang qu'il y a partout ».

Mme LAZAAR, AED : elle a entendu une conversation à propos d'un poing américain entre divers élèves dont Halidou.

L'élève et sa famille : La maman évoque le retour au Sénégal, et exprime son impuissance. Cet élève était suivi par le CMP mais actuellement il n'y a plus aucun dispositif. L'élève explique qu'il a fait ce geste en raison de harcèlements constants de la part de Djaoi. Il a voulu discuter au départ avec Djaoi, mais il n'a pas su se contrôler et l'a frappé. Il indique que le poing américain lui a été prêté quelques jours avant par Djaoi, qui en possédait 3.

DELIBERATION

La délibération a duré 20 minutes. Au vu de la gravité des faits, le Conseil de discipline a prononcé l'exclusion définitive de l'élève Halidou KANOUTE.

A la fin de la délibération, la Principale fait entrer l'élève et sa famille et, après avoir expliqué la possibilité du recours, leur notifie la décision du Conseil de discipline.

Le courrier est adressé le jour même à l'élève et à sa famille par voie recommandée.

Fait à Paris, le 15 octobre 2018

Signature du Secrétaire de séance
M. LAURENT, CPE

Signature du Président
Mme BRUN, Principale

Conseil de discipline de l'élève : **KANOUTE Halidou né le 20 février 2003**
Date du conseil : lundi 15 octobre 2018, 14 h

Rapport du chef d'établissement

Vendredi 21 septembre 2018, lors de la récréation du matin, la surveillante, Inès LAZAAZ, a vu deux élèves de 3^{ème} D, Halidou KANOUTE (demeurant : 1 rue du Docteur Jacquemaire 75015 PARIS) et Djaoi MAGASSA, se tenir respectivement par les cols de leurs vêtements. Halidou a alors frappé Djaoi au visage.

La surveillante et deux AVS présents dans la cour, M. Louis FEVRIER et Mme Ornella WAGO LALA, sont immédiatement intervenus pour les séparer. Djaoi a alors été ramené dans le couloir pour se calmer, mais Halidou KANOUTE, échappant aux adultes, est alors accouru pour le rattraper.

Djaoi est monté à l'étage pendant que Mme WAGO LALA et M. FEVRIER tentaient d'empêcher Halidou de monter.

Alors en train de recevoir un parent dans son bureau, madame RABIER, directrice adjointe chargée de la SEGPA, a été prévenue et s'est tout de suite rendue sur les lieux. L'affrontement était très physique, Halidou extrêmement déterminé à forcer le passage. Trois adultes ont tenté de le maintenir physiquement ou, quand il parvenait à se défaire, de faire mur de leurs corps. Ils ont d'ailleurs été à un moment tous trois déséquilibrés et se sont retrouvés à terre dans l'escalier.

Les autres élèves avaient été ramenés dans la cour par la surveillante.

Les adultes sont néanmoins parvenus à emmener Halidou dans le hall de l'atelier Habitat sans arriver à le calmer. Pas de hurlements de sa part, mais une froide détermination et une volonté d'aller à l'affrontement qui l'a amené au contact des adultes. Il n'y avait toutefois aucune violence volontaire à leur égard.

Madame RABIER a tenté de le raisonner, en faisant valoir que son comportement le mettait lui-même en danger par rapport à sa scolarité ; la réponse de l'élève a été : « Tu peux appeler qui tu veux ».

Madame RABIER et les deux AVS ont alors amené l'élève dans la cour côté jardin, espérant qu'il se calme, toujours sans succès. Les deux AVS ayant la maîtrise sur Halidou, madame RABIER est montée chercher des camarades de classe espérant qu'ils puissent lui faire entendre raison.

Entre temps il avait tenté d'escalader le mur, et lorsque ses camarades ont ouvert la porte il s'y est engouffré et s'est précipité pour retrouver Djaoi.

Ce dernier était en salle de permanence. Entendant les cris des élèves prévenant de l'arrivée d'Halidou, Mme GALFOUT, professeure, a pris Djaoi avec elle et est descendue pour le protéger.

Madame RABIER a de son côté appelé immédiatement le commissariat.

La panique était totale, tant du point de vue des élèves que des adultes, qui se sentaient impuissants pour gérer la situation.

Halidou a retrouvé Mme GALFOUT et Djaoi en bas. Ce dernier s'est réfugié derrière sa professeure qui a tenté de le protéger. Halidou n'a eu que faire de la présence de celle-ci, la repoussant. Le bras de cette dernière a d'ailleurs heurté le mur ou la porte, provoquant un hématome.

Pendant ce temps Djaoi s'est échappé à l'étage. Rejoint alors par Halidou, ce dernier a été vu prendre par terre un poing américain. Personne n'était en mesure de dire d'où il venait. Djaoi a indiqué mardi 25 septembre, que ce poing américain lui appartenait mais qu'il lui avait été volé il y a une quinzaine de jours par Halidou.

A nouveau maîtrisé par un adulte qui l'a fait reculer, Halidou a jeté le poing américain au visage de Djaoi, le blessant au niveau de la bouche.

Djaoi s'est alors échappé de la SEGPA sans que personne ne puisse le rattraper.

Madame RABIER est alors remontée et a récupéré le poing américain. Halidou a tenté de le reprendre, allant jusqu'au contact avec elle. Il l'a suivie jusqu'à son bureau, réclamant toujours le poing américain, sans chercher alors à le récupérer. Il faisait toujours preuve d'une froide détermination. Alors que madame RABIER cherchait à prévenir la mère de Djaoi il a coupé la communication.

La police est arrivée très rapidement après. Halidou n'a opposé aucune résistance. Entre temps Djaoi était revenu et a donc lui aussi été emmené au commissariat. Les élèves ont été très choqués, notamment les 6-5èmes.

Madame RABIER a informé la principale (en réunion de district à l'extérieur). La principale a immédiatement demandé au CPE de se rendre à la SEGPA pour prêter main forte à madame RABIER.

Madame RABIER a pu intervenir rapidement dans les classes avant que les élèves ne partent de l'établissement.

Une autre intervention avec l'assistante sociale et l'infirmière a eu lieu jeudi 27 septembre.

La famille de Djaoi MAGASSA a déposé plainte.

Madame RABIER et madame GALFOUT n'ont pas souhaité déposer plainte.

La maman, madame NDIAYE, a été informée par téléphone et reçue en entretien avec son fils Halidou le lundi 1^{er} octobre 2018, par la principale et madame RABIER. Au cours de cet entretien, une convocation devant le conseil de discipline a été annoncée, en raison de la gravité des faits. L'heure (14h) a été choisie en accord avec la maman.

Paris, le 1^{er} octobre 2018
Le chef d'établissement, I. Brun

Rapport établi par Mme RABIER, directrice adjointe chargée de la SEGPA

Vendredi 21 septembre 2018, lors de la récréation du matin, la surveillante a vu deux élèves de 3^{ème} D, Halidou KANOUTE et Djaoi MAGASSA se tenir respectivement par les cols de leurs vêtements. Puis Halidou a frappé Djaoi au visage. Deux autres élèves ont été vus en train de donner un coup à cet élève à ce moment-là.

La surveillante et deux AVS présents dans la cour, M. Louis Février et Mme Ornella Wago Lala, sont immédiatement intervenus pour les séparer. Djaoi a alors été ramené dans le couloir pour se calmer, mais Halidou, échappant aux adultes est alors accouru pour le rattraper.

Djaoi est monté à l'étage pendant que Mme Wago Lala et M. Février tentaient d'empêcher Halidou de monter.

Alors en train de recevoir un parent dans mon bureau, j'ai été prévenue et suis alors arrivée. L'affrontement était très physique, Halidou extrêmement déterminé à forcer le passage. Nous avons alors été trois à l'en empêcher, ceci nécessitant de le maintenir physiquement ou, quand il parvenait à se défaire, de faire mur de nos corps. Nous avons d'ailleurs été déséquilibrés et nous sommes tous trois retrouvés à terre dans l'escalier.

Les autres élèves avaient été ramenés dans la cour par la surveillante.

Nous sommes parvenus à emmener Halidou dans le hall de l'atelier Habitat sans arriver à le calmer. Pas de hurlements de sa part, mais une froide détermination et une volonté d'aller à l'affrontement qui l'a amené au contact des adultes. Il n'y avait toutefois aucune violence volontaire à leur égard.

J'ai tenté de le raisonner, faire valoir que son comportement le mettait lui-même en danger par rapport à sa scolarité sans parvenir à quoi que ce soit. « Tu peux appeler qui tu veux ».

Nous l'avons alors amené dans la cour côté jardin, espérant qu'il se calme, toujours sans succès. Les deux AVS ayant la maîtrise sur Halidou je suis montée chercher des camarades de classe espérant qu'ils puissent lui faire entendre raison.

Entre temps il avait tenté d'escalader le mur, et lorsque ses camarades ont ouvert la porte il s'y est engouffré et s'est précipité pour retrouver Djaoi.

Ce dernier était en permanence. Lorsque nous avons entendu les cris des élèves prévenant de l'arrivée d'Halidou, Mme Galfout, professeure, a pris Djaoi avec elle et est descendue pour le protéger.

J'ai de mon côté appelé immédiatement le commissariat.

La panique était totale tant du point de vue des élèves que des adultes qui se sentaient impuissants pour gérer la situation.

Halidou a retrouvé Mme Galfout et Djaoi en bas. Ce dernier s'est réfugié derrière sa professeure qui a tenté de le protéger. Halidou n'a eu que faire de la présence de celle-ci, la repoussant. Le bras de cette dernière a d'ailleurs heurté le mur ou la porte, provoquant un hématome.

Pendant ce temps Djaoi s'est échappé à l'étage. Rejoint alors par Halidou, ce dernier a été vu prendre par terre un poing américain. Personne n'est en mesure de dire d'où il venait. Djaoi, que je viens d'entendre dit que ce poing américain lui appartenait mais qu'il lui avait été volé il y a une quinzaine de jours par Halidou.

A nouveau maîtrisé par un adulte qui l'a fait reculer, Halidou a jeté le poing américain au visage de Djaoi, le blessant au niveau de la bouche.

Djaoi s'est alors échappé de la SEGPA sans que nous puissions le rattraper.

Je suis alors remontée et ai récupéré le poing américain. Halidou a tenté de le reprendre, allant jusqu'au contact avec moi. Il m'a suivi jusqu'à mon bureau, réclamant toujours le poing américain, sans chercher alors à le récupérer. Il faisait toujours preuve d'une froide détermination. Alors que je cherchais à prévenir la mère de Djaoi il a coupé la communication.

La police est arrivée très rapidement après. Halidou n'a opposé aucune résistance. Entre temps Djaoi était revenu et a donc lui été emmené au commissariat.

Les élèves ont été très choqués, notamment les 6-5èmes.

J'ai pu intervenir rapidement dans les classes avant qu'ils ne partent de l'établissement.

Une autre intervention avec l'assistante sociale et l'infirmière est prévue ce jeudi.

La famille de Djaoi MAGASSA a déposé plainte.